

---

Adresse de la Compagnie des adolescents de la commune de Guérande, département de Loire-Inférieure, à la Convention nationale, lors de la séance du 21 fructidor an II (7 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la Compagnie des adolescents de la commune de Guérande, département de Loire-Inférieure, à la Convention nationale, lors de la séance du 21 fructidor an II (7 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 329;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1990\\_num\\_96\\_1\\_15618\\_t1\\_0329\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15618_t1_0329_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 14/01/2020

naires nations étrangères, et vous citoyens législateurs continuez d'en faire faire autant dans l'intérieur; si l'indigne Robespierre et ses complices avoient pu nous culbuter ils n'auroient pas manqués leurs projets d'assassins ainsi nous appelons à tous les bons citoyens pour achever d'exterminer ces scélérats, que les jeunes républicains nos frères de l'École de mars dans la plaine des Sablons apprennent que nous désirions à profiter de l'honneur des victoires. Si les circonstances l'exigent à l'avenir, ils sont nos chefs nous aurons le plaisir d'être les compagnons de leurs travaux glorieux en combattant pour la plus belle des causes du monde qui est celle de la Liberté.

Nous chantons à toutes les classes des hymnes à l'Être Suprême après la lecture des Droits de l'Homme, ainsi que les autres hymnes de la Liberté. Vive la République. Soutenez nous Législateurs, ne vous laissez pas de votre fermeté, faites vous un plaisir de nous préparer les rozes que nous cueillerons en [*mot illisible*] à tout instant. Vive la Convention nationale, vive la Montagne, vive la République.

Salut et fraternité. Vos jeunes républicains, suivent des signatures sur une demi-page.

**P**

[*La Compagnie des adolescents de la commune de Guérande, département de Loire-Inférieure, à la Convention nationale, le 22 thermidor an II*] (25)

Citoyens Représentants,

Nous venons d'apprendre avec horreur la terrible conspiration qui a éclaté autour de vous; mais nous avons en même temps appris avec plaisir que leurs perfides complots sont déjoués, et que les conspirateurs sont tombés sous le glaive de la loi. Quand nous avons vu ces monstres tels que Robespierre et Couthon parler si insolamment à la tribune et dénoncer les vrais républicains et Hanriot ce perfide chercher à égarer les braves parisiens, nos jeunes cœurs ont frémi nous les avons vu ces hommes qui se disoient les amis des loix et du peuple conspirer dans le sein même de la Convention comment ces indignes perturbateurs auroient-ils pu aimer Marat lui qui étoit l'ami du peuple. Mais grâce à l'Être suprême qui veille sur les jours des républicains et à votre républicanisme, Citoyens représentants, à la surveillance des comités de Salut public et de Sûreté générale, et à la bravoure des sans-culottes parisiens, la patrie est encore une fois sauvée des mains parricides de ces vils conspirateurs. Vous les avez vus, citoyens représentants, ces tigres altérés du sang de la Convention nationale, et des vrais amis du Peuple, voyant leurs projets déjoués, les uns se donner la mort, et les autres attendre comme des êtres vils la punition due aux hommes qui osent trahir leur patrie. Nous vous invitons, Citoyens représentants, à rester à votre poste, à redou-

bler de zèle et de courage pour affermir la chose publique. C'est notre vœu à tous et ce doit être le vœu de tous les vrais républicains.

Salut et fraternité.

LE BORGNE, capitaine et dix autres signatures.

**Q**

[*Le citoyen Ducamp, commandant du premier bataillon des Ardennes, au président de la Convention nationale, le 23 thermidor an II*] (26)

Armée de Moselle

Affaire du 21 thermidor

Citoyen,

Je ne remplirois pas le vœu de la Convention nationale si je n'appelois un instant son attention sur le brave bataillon auquel j'ai l'honneur de commander: à peine l'assaut est-il commandé que tous les cœurs éprouvent les mêmes élans, que toutes les bouches poussent le même cri, ce cri si chéri des français, vive la République! c'est ici qu'il faut vaincre ou disparaître de la terre, et c'est à ceux qui doivent nous survivre d'aller dire au sénat français que nous sommes morts ici pour obéir à ses loix. Cette expression sublime expire à peine que ces dignes républicains, méprisant la lenteur du pas de charge, et une vaine fusillade, courent, s'élancent, volent à coups pressés et se précipitent dans les retranchemens; la bayonnette y porte partout l'épouvante et la mort, l'étandart tricolor porté d'une main habile y est fièrement arboré. Ah! Citoyen qu'on est heureux quand on a à commander de pareils hommes! et qu'il seroit doux de mourir en les conduisant à la liberté à la gloire à l'immortalité! ainsi que pourront jamais contre un gouvernement fondé sur la nature et les mœurs, ses hordes mercenaires des vils coalisés, quand nous avons à leur opposer douze cent mille décius! qu'ils tremblent ces scélérats! l'échaffaud l'infamie et la poussière les attendent. Bravo! je vois partout des lauriers pousser sur nos murs.

Salut et fraternité.

DUCAMP

**R**

[*Les membres du conseil général de Mouzon, département des Ardennes, au comité de correspondance de la Convention, le 24 thermidor an II*] (27)

Citoyens Représentants,

La célébration de la fête du 10 août v. s. qui s'est faite hier dans notre commune a produit la plus vive sensation. Les chants patriotiques se fesoient entendre de toutes parts et avoient pour refrain les acclamations *vive la République*.

(26) C 320, pl. 1 317, p. 10. *Ann. Patr.*, n° 616; *C. Eg.*, n° 751.

(27) C 319, pl. 1 306, p. 14. *Bull.*, 21 fruct.

(25) C 320, pl. 1 317, p. 8.